



# Formulaire d'inscription

Veuillez cocher l'unité (○ = un seul choix possible)

- |  |                        |                   |             |
|--|------------------------|-------------------|-------------|
| <input type="radio"/> Lutin ou louveteau | Meute et Ronde Neptune | filles et garçons | 7 à 11 ans  |
| <input type="radio"/> Éclaireuse         | Troupe Lotus           | filles            | 12 à 15 ans |
| <input type="radio"/> Éclaireur          | Troupe St-Exupéry      | garçons           | 12 à 15 ans |
| <input type="radio"/> Pionnier ou cordée | Poste It               | filles et garçons | 16 à 18 ans |

## Informations personnelles

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance (jj.mm.aaaa) \_\_\_\_\_.\_\_\_\_\_.\_\_\_\_\_  Fille  Garçon

## Coordonnées

Adresse \_\_\_\_\_

NPA \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Mobile \_\_\_\_\_

## Coordonnées du/des détenteurs de l'autorité parentale ou, le cas échéant, du représentant légal, si l'adhérent est mineur :

(laisser vide les données sont identiques à celles ci-dessus)

Mère  Père Représentant légal :  
 Mme  M.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NPA/Localité \_\_\_\_\_

Tél/Mobile \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

## Deuxième détenteur de l'autorité parentale

(laisser vide les données sont identiques à celles de gauche)

Mère  Père

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NPA/Localité \_\_\_\_\_

Tél/Mobile \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_



SCOUTS  
DE NYON 

Scouts de Nyon  
Groupe Trois-Jetées  
[www.scoutsdenyon.ch](http://www.scoutsdenyon.ch)

## Informations médicales

Allergies, traitements médicamenteux, etc.

---

---

---

## Finance d'inscription

- Forfait nouveau membre (chemise, foulard, insigne, cotisation annuelle) 200.-
- Forfait nouveau membre famille (dès le 2ème enfant, par enfant) 180.-
- Cotisation annuelle (matériel en sus aux tarifs courants) 130.-
- Cotisation annuelle famille (dès le 2ème enfant, par enfant) 110.-

La finance d'inscription est à payer sur le compte postal du

Groupe scout de Nyon, Les Trois-Jetées, 1260 Nyon

CCP 17-490594-9 ou IBAN CH56 0900 0000 1749 0594 9

Merci d'indiquer lors du virement votre nom et prénom, ainsi que la modalité d'inscription (forfait ou cotisation seule).

L'inscription est effective à la réception du paiement. Chemise, foulard et insigne seront remis sur présentation d'une preuve du paiement du forfait (récépissé ou autre).

Par sa signature, l'adhérent confirme qu'il est apte à participer aux activités de son unité et du Groupe.

Les informations annexées au présent formulaire sont connues et acceptées par les signataires ci-dessous.

Lieu \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent \_\_\_\_\_

Signature d'un détenteur de l'autorité parentale ou du représentant légal  
\_\_\_\_\_

*Merci de retourner ce formulaire dûment complété auprès d'un chef d'unité*



## Informations importantes

### 1. Généralités

Le Groupe scout Les Trois-Jetées, désigné ci-après par “Groupe”, est une association au sens des articles 60 et suivants du Code Civil. Il est membre de l'Association vaudoise du scoutisme (ASVd) et, par ce biais, du Mouvement scout de Suisse (MsdS).

### 2. Contact

Les coordonnées du Groupe sont au domicile du responsable du Groupe.

### 3. Protection des données

Les données indiquées sur la feuille d'inscription ci-jointe sont confidentielles et réservées à un usage interne.

Toutefois, les coordonnées postales peuvent être transmises au MSdS pour l'envoi de la revue des membres *Sarasani*<sup>1</sup>.

### 4. Frais

L'adhérent s'engage à payer la cotisation annuelle. Par ailleurs, certaines activités, en particulier les camps, sont payantes.

### 5. Activités

Des activités spéciales telles que descente en rappel, tyrolienne, escalade, course à vélo, marche en altitude, spéléologie, navigation sur des radeaux, par exemple, peuvent être organisées durant les séances ou les camps. Il convient donc d'avertir les responsables d'unité si vous ne souhaitez pas participer à ce genre d'activité.

### 6. Assurances

L'ASVd dispose d'une couverture d'assurance accident et d'assurance responsabilité civile complémentaires. Chacun doit veiller à sa propre couverture d'assurance.

### 7. Santé

Les responsables doivent être avertis de éventuels ennuis de santé lorsque ceux-ci sont susceptibles de poser problème pendant les activités. Il est préférable de donner les informations nécessaires par écrit. Attention : les chefs changent régulièrement. Le cas échéant, il faut donc également avertir les nouveaux chefs.

### 8. Photographies et vidéos

Des photos des membres du Groupe seront publiées sur notre site internet et/ou utilisées pour un usage interne (matériel de promotion, illustration de supports, etc.)

### 9. Changement de coordonnées

Veuillez informer dès que possible les chefs de l'unité par courrier ou email des changements de coordonnées.

### 10. Démission

La démission se fait par écrit auprès des responsables de l'unité.

---

<sup>1</sup><http://www.scout.ch/fr/association/downloads/communication/revue-des-membres>